

ARRETE MUNICIPAL N°20240225

ARRETE AUTORISANT L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR VERIFICATION DU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE COMMUNE DE BASSUSSARRY

Le Maire de la Commune de **BASSUSSARRY**,

Vu les articles L.411-1 à L. 411-5 et R. 411-1 à R. 417-10 du Code de la Route,

Vu les articles L. 2212-1 à L. 2213-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 113-1 du Code de la Voirie Routière,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, relatif à la signalisation routière, ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté du 7 juin 1997,

Vu la demande en date du 05 août 2024 de l'entreprise **SONE INO**, représentée par Monsieur Daugreilh Kévin, domiciliée 23 Rue de l'Arroun 40510 SEIGNOSSE, mandatée par THD64

Considérant qu'il appartient au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité publique,

Considérant que dans le cadre des missions de délégation de service public, l'entreprise SONE INO doit intervenir sur la Commune, pour des contrôles et vérification du déploiement de la fibre optique.

Considérant l'opportunité de prendre un arrêté pour réglementer ces situations,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Du **08 août 2024 au 16 septembre 2024**, l'entreprise **SONE INO** est autorisée à occuper le domaine public pour vérification du bon déploiement de la fibre optique sur la commune de Bassussarry.

ARTICLE 2 : Durant cette période,

- Des mesures provisoires de circulation alternée manuelles pourront être mises en place ;
- Le stationnement et le dépassement de tout véhicule pourra être interdit dans l'emprise des travaux ;
- La vitesse des véhicules pourra être limitée (à 30km/h) aux abords du chantier.

ARTICLE 3 :

Des moyens de signalisation appropriés seront mis en place pour permettre l'exécution du présent arrêté par et sous la responsabilité de l'entreprise visée à l'article 1.

L'entreprise SONE INO aura la charge de la signalisation réglementaire de leur chantier, de jour et de nuit, et seront responsables des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

La signalisation sera conforme à la réglementation en vigueur à la date du présent arrêté.

ARTICLE 4 :

Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché en mairie, sera transmise à :

- M. le responsable de l'entreprise SONE INO
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Ustaritz.
- M. le responsable des services techniques et de la voirie

Fait à Bassussarry, le 08 août 2024
Le Maire, Michel LAHORGUE





Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa
N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : Prénom :

Dénomination : **SONE INO** Représenté par : **Daugreilh Kévin**

Adresse Numéro : **23** Extension : Nom de la voie : **rue de l'arroun**

Code postal **40510** Localité : **Seignosse** Pays : **France**

Téléphone **0672494865** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **kevin.daugreilh@soneino.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Contrôle de la zone entière

Code postal **64200** Localité : **Bassussarry**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux :

Vérification du bon déploiement de la fibre optique sur la zone de bassussarry

Date prévue de début des travaux : **05/08/2024** Durée des travaux (en jours calendaires) : **31**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **31** Date de début de réglementation : **05/08/2024**

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue :

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) :

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions : **Nous intervenons simplement pour du
contrôle très peu d'empiètement de la
chaussée**

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : **SONE INO** Représenté par **Daugreilh Kévin**

Adresse Numéro : **23** Extension : Nom de la voie : **rue de l'Arroun**

Code postal **40510** Localité : **Seignosse** Pays : **France**

Téléphone **0672494865** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **kevin.daugreilh@soneino.com**

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : **05/08/2024**

Nom : **Daugreilh** Prénom : **Kévin** Qualité : **Gérant**